

## LORA sur tous les métiers



Administration  
Gestion  
Comptabilité



Agriculture  
Pêche



Artisanat



Bâtiment et  
Travaux Publics



Commerce



Communication  
Marketing



Éducation  
Enseignement



Environnement



Finance



Hôtellerie  
Restauration  
Tourisme



industrie



Transport  
Logistique



Numérique  
Informatique  
Domotique



Ressources  
Humaines



Santé  
Sécurité



Art et  
Spectacle

## Votre contact LORA



## LORA sur tous les territoires



[lora-hdf.fr](http://lora-hdf.fr)

[contact@lora-hdf.fr](mailto:contact@lora-hdf.fr)

03 20 17 26 25

Nos experts métiers découvrent  
vos talents de demain



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



Cette action est financée par la Caisse des Dépôts et de Consignation



**LORA**  
L'Office Régional  
de l'Alternance  
HAUTS-DE-FRANCE

Engagez l'avenir,  
recrutez un.e apprenti.e

- Notre solution entreprise •

## Les aides pour les employeurs d'apprenti.e.s

## Rémunération d'un.e apprenti.e



### LE RACCOURCI DE VOS RECRUTEMENTS EN ALTERNANCE

- ↳ Diagnostic de votre besoin
- ↳ Aides financières
- ↳ Présélection des candidats
- ↳ Sélection du Centre de Formation
- ↳ Assistance aux formalités
- ↳ Sécurisation du parcours

### Prime exceptionnelle\*

Du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 28 février 2021

Pour la 1<sup>ère</sup> année :

- 5000€ pour les apprenti.e.s mineur.e.s
- 8000€ pour les apprenti.e.s majeur.e.s

### Aide unique

- Pour la 2<sup>ème</sup> année d'exécution du contrat : **2000€** maximum
- Pour la 3<sup>ème</sup> année d'exécution du contrat : **1200€** maximum

### Quelles sont les conditions du contrat d'apprentissage ?

- 16 à 29 ans
- Avoir trouvé un CFA et une entreprise

Nos chargé.e.s de relation entreprises vous orientent pour bénéficier des aides.



\* Etudiez vos conditions d'éligibilité avec votre Chargé.e de Relations Entreprises

### Rémunération de l'apprenti.e par mois la 1<sup>re</sup> année

| Avant 18ans | 18-20 ans   | 21-25 ans    |
|-------------|-------------|--------------|
| 27% du SMIC | 43% du SMIC | 53% du SMIC* |
| <b>416€</b> | <b>662€</b> | <b>816€</b>  |

### Rémunération de l'apprenti.e par mois la 2<sup>e</sup> année

| Avant 18ans | 18-20 ans   | 21-25 ans    |
|-------------|-------------|--------------|
| 39% du SMIC | 51% du SMIC | 61% du SMIC* |
| <b>601€</b> | <b>785€</b> | <b>939€</b>  |

### Rémunération de l'apprenti.e par mois la 3<sup>e</sup> année

| Avant 18ans | 18-20 ans    | 21-25 ans    |
|-------------|--------------|--------------|
| 55% du SMIC | 67% du SMIC  | 78% du SMIC* |
| <b>847€</b> | <b>1032€</b> | <b>1201€</b> |

en 2020, montant du SMIC BRUT mensuel : **1540€**

### Rémunération de l'apprenti.e de 26 ans et plus

**1540€ Brut par mois**

(\*) Soit 100% du SMIC ou le salaire le + élevé entre le smic et le salaire minimum conventionnel

Les rémunérations sont données à titre indicatif et soumises à évolution selon les modifications du montant du SMIC et selon les accords de branche en vigueur.